

Atelier exploratoire de réflexion sur la promotion d'un cours de sociologie  
«Monde du travail» à l'intention des programmes techniques

(...) l'idée que l'individu ne peut penser sa propre expérience et prendre la mesure de son destin qu'en se situant dans sa période ; qu'il ne peut savoir quoi attendre de la vie, qu'en sachant ce que peuvent en attendre tous les individus dont la situation est la même que la sienne.

Charles Wright Mills dans  
*L'imagination sociologique*

Deux des quatre objectifs généraux de la formation spécifique de tous les programmes menant à un DEC technique au collégial visent :

- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la spécialisation choisie;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.<sup>1</sup>

Bien entendu, on peut penser que les professionnels des domaines techniques particuliers sont les mieux placés pour bien informer les étudiants des situations particulières à leurs disciplines respectives. Pour certains, il existera un ordre professionnel et une association professionnelle, les professeurs des disciplines maître d'œuvre en sont parfois membres des comités directeurs, de ce point de vue, ils sont souvent les mieux placés pour ce qui l'enseignement des enjeux et défis directement liés à la situation de travail. Dans d'autres programmes (quelle proportion ?), il n'existe ni ordre professionnel, ni organisme de certification, ni association syndicale, les professeurs des disciplines maître d'œuvre y assument quand même l'ensemble des contenus liés à ces deux objectifs généraux. S'ils peuvent être au fait des certaines situations particulières de travail, rien ne garantit qu'ils maîtrisent l'ensemble du secteur d'activités auquel se destinent leurs étudiants.

Ce qui paraît moins évident, pour les uns comme pour les autres, c'est la connaissance du marché du travail en général et ses impacts sur le contexte particulier de la spécialisation de leurs étudiants. Nous sommes pourtant à une époque où des tendances globales lourdes affectent les milieux de travail particuliers : où les organisations à l'intérieur desquelles on travaille se transforment en transformant du même coup, et pas toujours de manière critique, l'organisation du travail elle-même. On peut penser à des exemples où

---

<sup>1</sup> Pour se donner une idée de la présence de ces objectifs dans les programmes techniques au Québec, on n'a qu'à faire une recherche Google à l'aide du texte littéral de ces 2 objectifs généraux et le moteur de recherche nous donne plus de 1000 occurrences dans des sites dont le nom de domaine est .qc.ca.

certaines cultures professionnelles et certains milieux et organisations du travail particuliers sont pathogènes. On n'a qu'à lire les statistiques sur les niveaux de détresse psychologique dans certains milieux particuliers. On n'a qu'à observer le nombre d'étudiants qui sortent de certains programmes techniques avec leur diplôme dans une main et une prescription dans l'autre. Il y a urgence d'alerter ces étudiants aux dangers de certains milieux, certaines cultures et certaines organisations du travail.

Dans d'autres cas, le diplôme technique conduit parfois à des situations de précarité telle sur le marché du travail que nos diplômés doivent se réorienter vers d'autres études pour avoir des conditions de vie minimales. Une simple consultation du site d'orientation Repères nous montrant le sort qui attend des diplômés du collégial est très révélatrice à ce propos. Pourtant nos directions prétendent que ces programmes répondent aux besoins de la société.

Leur solution, souvent, la mise en place de passerelles DEC-BAC qu'on voit proliférer et qui permettent aux collèges de sauver la mise pour certains de leurs diplômés en leur donnant accès à des formations universitaires spécialisées, ce qui ne correspondait pas nécessairement à leurs objectifs de départ; tout en se faisant la concurrence les un aux autres, mais aussi, à l'intérieur même des cégeps, en instaurant une concurrence aux programmes pré universitaires. Dans certaines de ces passerelles on voit une spécialisation disciplinaire hâtive qui fait en sorte que les étudiants suivent l'essentiel de leur formation à l'intérieur de la discipline maîtresse d'œuvre, sans contact avec d'autres disciplines que celles de la formation générale. C'est la concurrence de deux voies vers l'université qui apparaît : celle du programme pré universitaire reconnu et la nouvelle celles de la spécialisation précoce.

Nous sommes parfois présent dans cette nouvelle voie, où nos contenus de cours sont définis en fonction de l'éventuelle situation d'emploi. Mais très rarement, on nous demande de préparer nos étudiants au marché du travail. Nous n'avons pas de compétence à développer à ce niveau. Pourtant qui mieux que la sociologie serait en mesure de former les étudiants sur la réalité du monde du travail, de son organisation et des pressions qu'il subit de la part de l'ensemble des dynamiques sociales, dont, bien entendu, la mondialisation.

Si on devait faire une revendication, c'est peut-être d'obtenir 30 des 45 heures qui sont habituellement dévolues à ces objectifs dans les programmes techniques, laissant aux professeurs de la discipline maîtresse ce qui tient aux conditions particulières d'exercice de leur profession.

Est-ce que l'idée d'un tel cours est pertinente ? Auquel cas, quelle stratégie devrait-on mettre en œuvre ? Y a-t-il lieu de mettre sur pied un comité de travail sur un tel projet ? Quelle serait sa composition ? Quel serait son mandat ? D'autres questions pratiques demandent aussi des réponses.

Bonne discussion !